

# VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le **jeudi 13 décembre 2018 à 14h.**

Au palais de justice de PARIS (75017), Tribunal de Paris, Parvis du Tribunal de PARIS - **EN UN LOT**

Dans un immeuble sis à **PARIS 18ème**  
**6-6 bis Cité de la Chapelle**

*Cadastré section CJ n°104 pour une contenance de 10a 33ca*

LOT NUMERO VINGT DEUX (22): **UN LOGEMENT**

au premier étage, deuxième porte à droite comprenant : une pièce avec coin-cuisine, une salle de douche avec WC. Et les 9/1.037èmes des parties communes générales. Superficie Loi Carrez : **13.64 M<sup>2</sup>**

**LIBRE**

LOT NUMERO VINGT TROIS (23): **UN LOGEMENT**

au premier étage, troisième porte à droite comprenant : une pièce avec coin-cuisine, une salle de douche avec WC. Et les 9/1.037èmes des parties communes générales. Superficie Loi Carrez : **13.84 M<sup>2</sup>**

**OCCUPE**

**MISE A PRIX : 21.000 €**

(VINGT ET UN MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le tribunal de grande instance de PARIS.

**CONSIGNATION : 3.000 €** à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► A Maître **Didier Jacques DAILLOUX**, avocat au barreau de PARIS, 3 Square Moncey (75009) PARIS, **TEL. 01.55.37.00.00**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

► Au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de PARIS, où le cahier des conditions de vente est déposé. (N° RG : 18/00160)

► Sur INTERNET : [www.vlimmo.fr](http://www.vlimmo.fr)

Sur les lieux pour visiter, le : : **mardi 4 décembre 2018 de 11h à 12h**